

Commune déléguée de LIRÉ

Réunion du Conseil Consultatif du 12/11/2018 -20H

COMPTE-RENDU

Présents : M. MOREAU Jean-Pierre, Maire, Mme TROUSSARD Yvette, M. GONTIER Philippe, Mme FARDEAU Françoise, PAQUEREAU Régine, Mme HALGAND Catherine, adjoints, M. CHENOUEAU Gilles, M. DESSEIN Bernard, M. DROUCHAUX Julien, M. Yvan SÉJOURNÉ, M. TERRIEN Jean-Luc, Mme THIERART Odile

Absents excusés : M. LAVENNE Bruno, Mme PINEAU Laurence,

Absents non excusés : Mme CROIX Sophie, Mme FRANÇOIS Cécile, M. TESTARD Olivier,

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 12

Validation du compte-rendu du Conseil Consultatif du 8 octobre 2018

Le Conseil Consultatif valide le compte-rendu du 8 octobre 2018.

➤ FINANCES

1- PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2019 – Commune déléguée de Liré

Présenté par Jean-Pierre MOREAU

Les projets d'investissement 2019 sont présentés. Il faut rester cependant prudent sur les chiffres annoncés puisque ceux-ci restent des estimations. L'essentiel sera de veiller à l'équilibre en restant dans l'enveloppe qui nous sera allouée.

Restes à réaliser de l'année 2018 :

- **Eglise** : façade Nord-Est
- **Rue des Sports** : génie civil et travaux réseaux électriques
- **Salle Multi activités.**

Au programme 2019 :

- **Aménagement des trottoirs du Fourneau** sur environ 700 m,
- **Aménagement rue des Sports** sur 600 m,
- **Rue Joachim du Bellay** : enduit superficiel de la route
- **Rue de la Pléiade** : aménagement stationnements
- **Rue des Chauvins** : démolition maison et aménagement provisoire,
- **Le Fourneau** : aménagement sortie de la carrière,
- **Gros travaux de voirie,**
- **Rue de la Turmelière** : eaux pluviales
- **Accessibilité voirie** : traçé parking centre commercial avec adaptation emplacements pour les personnes à mobilité réduite,

- **Accessibilité bâtiments** : continuité du programme accessibilité des établissements recevant du public
- **Ecoles Charles Perrault** : réfection du préau, mise aux normes réseaux eaux de la cour, rénovation des sanitaires extérieurs,
- **Maison du Temps Libre** : peinture façades,
- **Achat décorations Noël**,
- **Réserves foncières**
- **Divers petits équipements et dépenses non affectées.**

Au programme 2020 :

- **Aménagement rue des Sports** : poursuite des travaux,
- **Rue des Chauvins** : liaisons douces,
- **Salle Polyvalente** : rénovation intérieure de la salle et des vestiaires et sanitaires

Les opérations prévues sont conformes à la feuille de route qui avait été établie en début de mandat par les élus.

Le montant des nouvelles opérations devra entrer dans l'enveloppe qui sera dédiée à la commune déléguée (environ 145 000 € de crédits 2018 non utilisés reportés et 335000 € de nouveaux crédits pour 2019)

Jean-Pierre MOREAU informe que le Département va réaliser prochainement un nouvel enrobé sur la levée allant du Fourneau au rond-point de la Vallée. En réponse à Gilles CHERNOUARD, il est précisé qu'il n'est pas prévu de réaliser de travaux pour améliorer l'état de la structure de la route.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**
Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable sur la proposition des travaux pour le budget 2019.

➤ **FONCIER**

2- LOCAL COMMERCIAL -20 RUE RONSARD (BAR-TABAC)

Présenté par Jean-Pierre MOREAU

Lors de la dernière réunion, les élus avaient été informés de la fermeture du bar-tabac situé 20 rue Ronsard à Liré.

Le conseil délégué avait alors autorisé Jean-Pierre MOREAU à étudier ce que la commune pouvait faire pour sauvegarder ce commerce qui est très important pour la vie du centre-bourg (seul commerce situé entre le centre commercial et le bas du bourg).

Les élus avaient alors évoqué un éventuel achat du bâtiment pour s'assurer que le local puisse rester à vocation commerciale.

Jean-Pierre MOREAU confirme dans un premier temps que les propriétaires du bâtiment sont bien vendeurs. Il indique également que la licence tabac sera perdue définitivement pour le territoire s'il n'y a pas de reprise. Plusieurs repreneurs éventuels se sont manifestés et semblent intéressés.

Il est proposé d'acheter et rénover le bâtiment et de le mettre à disposition contre loyer au repreneur s'il y a.

Jean-Pierre MOREAU a négocié l'achat du bien à hauteur de 67 000 € frais d'agence compris. Il indique que le bâtiment est en très mauvais état et nécessite de gros travaux. A noter qu'un logement peut être réhabilité à l'étage. Il n'y a pas d'estimation, mais il faut compter 250 000 € pour réaliser l'opération achat et travaux inclus (moins si on réalise seulement le rez-de-chaussée).

Il sera demandé à ce que le financement de l'achat et des travaux soit pris en charge par Orée-d'Anjou comme cela a été le cas sur d'autres communes déléguées dans la même situation.

Jean-Pierre MOREAU espère qu'il y aura une reprise pour la continuité de l'activité.

Julien DROUCHAUX est convaincu que l'activité a un réel potentiel et peut réussir.

Gilles CHENOUARD demande si l'activité tabac a vraiment un avenir et Jean-Luc TERRIEN évoque la problématique d'un logement situé au-dessus de ce type de commerce.

Philippe GONTIER précise que la question d'aujourd'hui se pose sur l'achat ou non du bâtiment

Bernard DESSEIN indique que si le locataire du logement est différent de celui du commerce, il faudra deux accès distincts.

Les élus sont d'avis à ce que les travaux soient réalisés sur une courte durée, idéalement avant l'ouverture. Priorité sera donnée aux travaux de réhabilitation du commerce.

Il est aussi noté que l'achat est conditionné à la reprise du commerce et que la collectivité n'a pas de maîtrise sur ce point.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet unanimement un avis favorable sur l'achat des parcelles B 2200 et B2202 (achat 67 000 € frais d'agence compris) et la réalisation des travaux rendus nécessaires. Deux loyers devront être fixés pour la mise à disposition des locaux.

➤ **TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION ET SPORTS**

3- ORGANISATION DES BIBLIOTHEQUES- OREE D'ANJOU

Présenté par Philippe GONTIER

Il est rappelé le projet d'Orée d'Anjou d'harmoniser certaines pratiques des bibliothèques du territoire :

- mise en place d'un règlement intérieur commun,
- tarifs harmonisés,
- utilisation d'un même logiciel qui permettrait à tous de savoir ce dont dispose chaque bibliothèque.

Il est reprécisé que la prise et le retour de livres se fera obligatoirement à la bibliothèque détentrice.

Lors du dernier conseil municipal, Jean-Pierre MOREAU avait émis sa volonté de rencontrer les bénévoles pour échanger sur les interrogations soulevées par l'association.

Une rencontre entre élus et bénévoles s'est tenue vendredi 9 novembre dernier. Il en ressort que l'association n'est pas contre le projet d'harmonisation. Par contre, les bénévoles craignent la surcharge de travail que cette harmonisation va engendrer et ont fait part de la difficulté qu'ils pourraient avoir à y faire face. L'association souhaiterait être accompagnée par la commune par la mise à disposition d'un agent communal à hauteur de 20h par semaine et la formation des bénévoles sur le nouveau logiciel. L'association aimerait disposer d'une surface plus importante pour pouvoir y organiser des animations. En fonction des réponses d'Orée-d'Anjou, l'association donnera sa réponse sur son adhésion au projet présenté.

Un état des lieux sur les moyens et pratiques des bibliothèques communales a été lancé par Orée-d'Anjou.

Pour se prononcer, il est en effet nécessaire de connaître ce qui existe autour (mise à disposition bâtiment et les conditions, importance des fonds de livres, fréquentation, mise à disposition d'agents, subventions...).

Jean-Pierre MOREAU souligne que le conseil délégué doit donner son avis à la commission culture d'Orée-d'Anjou.

Il est précisé que la position des élus ne peut être qu'un souhait, l'association restant libre de sa décision.

Certains estiment que lorsqu'on parle d'harmonisation, il est logique qu'elle offre une équité de moyens entre les bibliothèques.

La mise à disposition d'un agent ne peut être plus importante que le bénévolat.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable à l'harmonisation des bibliothèques telle que présentée. Il souhaite que soit étudiée la mise à disposition de quelques heures d'un agent communal (quantification du nombre d'heures en fonction des besoins et possibilités).

➤ **VOIES ET RESEAUX**

4- ECLAIRAGE PUBLIC POUR LA SALLE MULTIACTIVITES

Présenté par Catherine HALGAND

ECLAIRAGE DES PARKINGS ET ACCES SALLE MULTIACTIVITES

	montants			
	Montant total des travaux	Montant à charge du SIEML	Montant à charge de la CD de Liré-Orée d'Anjou	
Effacement réseaux DP		-	-	HT
Eclairage public	1 289.57	322.39	967.18	HT (75%)
Contrôle technique Eclairage public		-	-	HT
Génie civil France Télécom			-	TTC
TOTAUX	1 289.57	322.39	967.18	

• **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable aux travaux du SIEML nécessaires pour le raccordement éclairage public de la future salle multiactivités.

➤ **POINTS DES ADJOINTS**

5- - URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Présenté par Françoise FARDEAU

• **Buisson Paquet :**

Lors de la présentation du compte-rendu 2017, il avait été fait état d'un ralentissement du rythme de commercialisation. Pour y faire face, deux actions ont été menées par l'aménageur ALTER PUBLIC :

- **l'opération frais de notaires offerts jusqu'au 31/12/2018,**
- **le travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre (GOA et TUGEC) sur un redécoupage parcellaire.**

Ces actions ont abouti sur une proposition de plan masse modifié.

Le nombre de parcelles a été diminué (moins 3 parcelles). Ceci permet d'augmenter la surface de certaines parcelles jugées trop petites.

Les frais engagés par ces changements sont estimés globalement à 6000 € auxquels s'ajouteront les frais de bornage. Chaque changement pourra se faire individuellement au fil des demandes.

En réponse à Yvette TROUSSARD, la proposition d'ALTER PUBLIC respecte bien les prérogatives du SCOT.

Les élus soulignent que l'offre de parcelle de 500 à 600 m² répond davantage à la demande en milieu rural.

• **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable à la proposition d'ALTER PUBLIC et souhaite que les nouveaux plans soient communiqués.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à l'entreprise PANO d'ANCENIS (44) de 159,80 € H.T. (191,76 € TTC) d'une banderole publicitaire pour la ZAC du Buisson Paquet.

6- TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION ET SPORTS

Présenté par Philippe GONTIER

- Liré-Pratique : la question sera posée à Orée d'Anjou pour savoir si l'on peut poursuivre l'édition du Liré Pratique (très attendu par les Liréens)

Rapports sur la commission communication Orée-d'Anjou :

- Orée Mag : un point a été fait sur la nouvelle formule. Il y a eu beaucoup d'oublis sur la distribution du premier magazine. La présentation va être améliorée. Certains ont fait part des regrets remontés sur l'absence de l'état-civil et des comptes-rendus de conseils délégués.
Les articles des associations pour le prochain Orée Mag doivent être parvenus pour le 30 novembre prochain.
- Une carte de vœux électronique sera créée, la dernière page pourra être imprimée et utilisée en format papier.
- Le travail sur un plan Orée d'Anjou se poursuit.

7- ACTIONS ET VIE SOCIALE

Présenté par Yvette TROUSSARD

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à l'entreprise COUDRAIS d'ANCENIS (44) de 386,83 € H.T. (464.20 € TTC) d'un vidéoprojecteur pour l'Ecole Publique.
- Commande à l'entreprise HENRI JULIEN de 287,88 € H.T. (345,46 € TTC) pour remplacement vaisselle et petits équipements au restaurant scolaire et à la maison de l'enfance

8- VOIES ET RESEAUX

Présenté par Catherine HALGAND

La commission voirie de Liré s'est réunie samedi 10 novembre dernier

Les travaux sur la rue des sports se poursuivent.

Suite à la démolition de la maison 144 rue des Chauvins, un aménagement provisoire sera réalisé de manière à se laisser le temps de réflexion sur l'aménagement définitif.

L'évacuation des eaux pluviales à l'entrée du parc de la Turmelière va être améliorée pour éviter le risque d'inondations. Les eaux seront réorientées vers le réseau existant de la rue de la Turmelière.

L'aménagement sécuritaire de la rue de la Pléiade va être réalisé définitivement.

Les effacements de réseaux vont se poursuivre avec en projet la rue des Chauvins et/ou la rue de la Pléiade.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à l'entreprise LSP de Liré (49) de 4 858,20 € (5 829,84 € TTC) pour création d'un marquage au sol Rue d'Anjou

9- PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Présenté par Régine PAQUEREAU

Le nouveau portail de l'école publique sera posé semaine 49.

L'antenne Orange dans l'église n'est toujours pas en service.

Rapport sur les commissions Orée d'Anjou :

La localisation de l'atelier technique mutualisé sur le pôle technique 3 n'est pas trouvée. Il est possible que la décision soit mise en délibération à Orée d'Anjou. Jean-Pierre MOREAU considère que la décision doit revenir aux élus des communes déléguées concernées et pas à l'ensemble des élus d'Orée d'Anjou.

Des travaux de mise aux normes de la piscine vont être réalisés.

Une information est donnée sur l'organisation de la conférence sur « bien vieillir » qui s'est tenue en octobre. Elle n'a pas rencontré le succès escompté malgré le sujet très intéressant.

Une étude sur le devenir des maisons de retraite de St Laurent des Autels et Champtoceaux est en cours.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à l'entreprise BAUMARD de Liré (49) de 411,62 € H.T. (493,94 € TTC) pour l'alimentation électrique au plafond de deux vidéoprojecteurs pour l'Ecole Publique.
- Commande à l'entreprise PALUSSIÈRE d'ANETZ (44) de 3 715 € H.T. (4 458 € TTC) pour le nettoyage des tuffeaux sur la façade de la bibliothèque.

➤ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Néant

10- DATES A RETENIR POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Prochains Conseils délégués:**
 - Lundi 10 décembre 2018 à 20H00
 - Lundi 14 janvier 2018 à 20H00
- Vœux Commune Déléguée de Liré
 - Samedi 5 janvier 2019 à 17H00
- Vœux Mauges Communauté
 - Jeudi 10 janvier 2018 à 18 H00
- Vœux Orée-d'Anjou
 - Mardi 15 janvier 2018 à 20H00
- Marché de Noël du Marché d'Orée
 - 24 et 25 novembre 2018

FIN DE LA SEANCE : 22h30